



Click here for English summary



ENSEMBLE

pour des écoles **ACCUEILLANTES,**
BIENVEILLANTES et **SÉCURITAIRES.**



COMMUNICATION AUX PARENTS

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario

le 3 janvier 2021

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Je tiens à d'abord vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021. J'espère que vous avez passé un bon congé des Fêtes avec vos proches et votre famille.

Tel que mentionné dans la communication du [22 décembre](#), toutes nos écoles passeront au mode d'enseignement virtuel à partir du 4 janvier et ce jusqu'aux dates suivantes:

- du 4 au 8 janvier 2021 inclusivement pour tous les élèves de la maternelle à la 8e année.
- du 4 au 22 janvier 2021 inclusivement pour tous les élèves de la 9e à la 12e année.

Durant ces périodes, les écoles seront inaccessibles aux élèves sauf pour les élèves de certaines classes distinctes systémiques (voir section plus bas).

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et de votre flexibilité pendant ce passage en mode virtuel. Soyez assurés que tout le personnel est mobilisé pour assurer le bien-être des élèves et des apprenants.

Ensemble, commençons cette nouvelle année 2021 avec résilience, entraide et engagement.

Voici quelques rappels pour vous appuyer à la préparation de l'apprentissage virtuel.

Plateforme d'apprentissage

L'enseignement à distance sera dispensé en mode synchrone (c'est-à-dire dans un échange en temps réel entre l'enseignant(e) et les élèves) via la plateforme Google Meet. Les explications pour l'accès à Google Meet et les modalités d'utilisation de la plateforme d'apprentissage virtuelle vous seront partagés par l'enseignant(e) de votre enfant le 4 janvier. En dehors des heures de connexion en mode synchrone, votre enfant continuera ses activités d'apprentissage partagées par son enseignant en mode asynchrone, à la manière de devoirs et de leçons.

Nous vous invitons à consulter la plateforme d'apprentissage en ligne du gouvernement de l'Ontario afin d'avoir accès à de multiples ressources pour continuer l'apprentissage à la maison. ([Suivre le lien](#))

Prêt de matériel informatique

Élémentaire (maternelle à 6e année). Du matériel informatique sera prêté aux élèves de la maternelle à la 6e année dont les parents en ont manifesté le besoin.

Intermédiaire et secondaire (7e à 12e année). Des appareils Chromebook ont déjà été prêtés aux élèves dont les parents en ont fait la demande.

Nous vous invitons à communiquer avec l'école de votre enfant pour toutes questions sur le prêt de matériel informatique.

Élèves ayant des besoins particuliers

Les élèves ayant des besoins particuliers (EABP) fréquentant une classe distincte ou hybride pourront continuer d'aller à l'école en présentiel à partir du 4 janvier. Les membres du personnel enseignant et du personnel éducateur seront présents en classe comme à l'habitude.

Le transport scolaire sera fourni pour ces élèves aux mêmes heures qu'à l'habitude.

L'école Le Transit poursuit également ses programmes en présentiel. Cela inclut les programmes suivants:

- Répit-Transit (é.é.p Séraphin-Marion)
- Centre-Ado (é.s.p Gisèle-Lalonde)
- Centre-Éducatif (é.s.p Omer-Deslauriers)
- Centre de Traitement de Jour (é.é.p Horizon-Jeunesse-CECCE)
- Programme Intensif Le Cap (225 rue Donald)

Écoles secondaires désignées

Les écoles secondaires désignées dont les élèves de 9e à 12e année fréquentent l'école selon le mode de fréquentation en alternance maintiendront ce modèle en virtuel. Ainsi, les cohortes d'élèves actuelles seront maintenues. Il s'agit des écoles:

- De La Salle
- Gisèle-Lalonde
- Louis-Riel
- Maurice-Lapointe
- Omer-Deslauriers

P.A.V.É.

Le Programme d'apprentissage virtuel des élèves (P.A.V.É.) n'est pas touché par ces mesures. L'apprentissage virtuel reprendra donc comme prévu le 4 janvier.

Services de garde

- Les centres éducatifs du CEPEO et des partenaires demeureront ouverts pour les programmes destinés aux enfants d'âge préscolaire uniquement.
- Les programmes avant et après école pour les élèves de la maternelle à la 6e année seront fermés du 4 au 8 janvier 2021. Ils rouvriront leurs portes le 11 janvier.
- Les parents d'enfants inscrits au programme avant et après l'école des centres éducatifs du CEPEO recevront un crédit pour les frais de garde payés au début du mois de janvier, pour la période de fermeture du 4 au 8 janvier.

Soyez assurés que votre enfant et vous recevrez tout l'appui nécessaire afin que cette transition se fasse en douceur, de la meilleure manière possible. Puisque la situation continue d'évoluer, d'autres mises à jour sont possibles. Le cas échéant, vous en serez rapidement avisés.

Je vous remercie de votre collaboration.

Sylvie C. R. Tremblay
Directrice de l'éducation

[Portail Web Retour à l'école || Back-to-School Web Portal](#)



CEPEO.ON.CA

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
2445 Boul. St-Laurent, Ottawa, ON K1G 6C3